Rapport public Parcoursup session 2025

Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (22207)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (22207)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	45	4

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	bulletins scolaires de Première et de Terminale	notes et appréciations, assiduité	Important
	Épreuves anticipées	Notes obtenues	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	fiche "Avenir"	avis des professeurs et du chef d'établissement	Important
Savoir-être	Implication au sein de l'Établissement	Notification sur fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé démontrant la pertinence du choix de l'apprentissage pour effectuer la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles	Stages, jobs d'été, formation antérieure par alternance ou tout autre élément permettant de montrer qu'une expérience professionnelle existe.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d''information et numerique (EDS)

Série STMG

- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

2 types d'éléments peuvent etre éliminatoires :
Element relatif au parcours : une série du baccalauréat non adaptée (spécialité ou enseignement au lycée sans lien avec la formation demandée)
Element relatif au niveau scolaire : un niveau scolaire insuffisant pour réussir dans la formation demandée ou une attitude inappropriée en classe ou encore un absenteisme important relevé dans les appréciations des professeurs ou dans la fiche Avenir

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux du BTS SIO n'a pas souhaité avoir recours au traitement algorithmique des candidatures. Composée d'enseignants de la section et de l'adjointe de direction, elle a donc procédé à une analyse manuelle de chaque dossier.
En référence aux attendus nationaux de la formation (S'intéresser aux secteurs des applications informatiques et des réseaux, Disposer de compétences pour suivre les évolutions technologiques informatiques), la commission a décidé de privilégier les formations d'origine techniques telles que le Bac STI2D, le Bac STMG (option SIG notamment), ou encore les Bacs pro Systèmes Numériques. Pour autant, les candidatures issues de Terminales générales (toutes spécialités) ont été étudiées avec soin ainsi que les dossiers des étudiants en réorientation.
La commission a accordé une importance toute particulière à la lecture des projets de formation. Ceux-ci devaient démontrer d'une appétence pour l'informatique et le numérique.
Pour chaque candidat retenu, la commission a vérifié l'adéquation entre le projet de formation et les débouchés proposés suite au BTS SIO. Placé « en recherche de contrat", le candidat doit alors se mettre en recherche d'une structure d'accueil, condition indispensable à son entrée en formation.
A ce jour, la promotion est composée de candidats issus de baccalauréats professionnels, technologiques et/ou généraux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de répondre aux attendus nationaux, la commission d'examen préconise d'avoir suivi une formation technologique ou professionnelle en lien avec les applications informatiques et réseaux ou une formation générale.
Une appétance à évoluer dans des environnements informatiques, numériques et digitalisés doit être mise en avant notamment dans le projet de formation. Un attrait fort pour évolutions technologiques informatiques et le travail en équipe est vivement recommandé.
Le projet de formation doit être réfléchi et rédigé afin de montrer la cohérence du projet professionnel du candidat avec la formation demandée.
Une attention particulière est accordée à sa lecture par la commission. Un attrait pour l'apprentissage doit y être explicité. Des expériences professionnelles éventuelles dans le secteur de l'informatique (stages, jobs d'été...) ou des réalisations personnelles dans ce domaine sont à mettre en avant : elles seront valorisées par la commission

Signature :
FRANCOIS XAVIER HAUBERDON,
Chef d'établissement de l'établissement Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap